

LE 1897

votre journal communal



Commune
de Port-Valais

71

ASSEMBLÉE PRIMAIRE

17 juin - 20h
Salle Tauredunum
Les Évouettes

FOCUS

L'Office du Tourisme,
un acteur au service
du territoire

ACTEURS D'ICI

Découvrez
le Moulin du Chêne

SOMMAIRE

STRUCTURER L'AVENIR	4
COMPTES 2024	6
L'ESPRESSO	10
UNE COMMUNE, DES MÉTIERS	12
FOCUS TOURISME	14
BIBLIOTHÈQUE	18
GÉNÉRATIONS	20
ACTEURS D'ICI	22
LE VISAGE DU 1897	24
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	26
SUR LA PISTE DU FRELON ASIATIQUE	27
UNE PLAGE PROPRE, UN PLAISIR PARTAGÉ	28
INFO HL	29

Édition : Commune de Port-Valais / deux fois par an
Création : kiwi communication sàrl
Photographies : David Boraley et kiwi communication sàrl
Impression : PCL SA

CONVOCAATION ASSEMBLÉE PRIMAIRE

MARDI 17 JUIN 2025 | 20H
SALLE TAUREDUNUM
LES ÉVOUETTES

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de séance
2. Nomination des scrutateur-ric-e-s
3. Procès-verbal de la séance du 24 février 2025
4. Comptes 2024
5. Nomination de l'instance de révision
6. Présentation du Règlement Communal d'organisation
7. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2024 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée primaire. Ils sont déposés au Greffe communal, où chaque citoyen-ne a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Les comptes de l'exercice 2024 peuvent également être téléchargés sur le site internet www.port-valais.ch.

Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.



CONSTRUIRE ENSEMBLE POUR PORT-VALAIS

La nouvelle législature a démarré dans un bel esprit de collaboration. Au sein d'un collège communal engagé, un travail de fond s'est rapidement mis en place pour poser les bases de l'organisation interne du Conseil municipal. Cette étape structurante a permis de construire un cadre de travail clair, propice à une dynamique collective tournée vers l'action.

L'une des évolutions majeures issues de cette première phase a été la mise en place de Pôles thématiques. Cette organisation permet de mieux faire circuler les idées, de décloisonner les approches et de favoriser un travail plus transversal. En croisant les regards et les expériences, les projets gagnent en cohérence et s'ancrent davantage dans la réalité de notre Commune.

Le Conseil se consacre aujourd'hui à l'élaboration d'une feuille de route pour les quatre années à venir. Ce document donnera une vision claire et partagée, articulera les priorités et guidera les actions à venir. C'est un travail exigeant, mais essentiel pour donner du sens à notre engagement et construire une Commune à l'écoute de ses habitantes et habitants.

Avec la responsabilité des dicastères Construction et Développement durable ainsi que Formation, Jeunesse et Sport, je porterai une attention particulière à deux axes essentiels : la structure et la proximité. Dans le domaine de la construction, l'enjeu est d'être juste et équitable, en restant à l'écoute des citoyennes et citoyens. Cette approche garantit à la fois l'égalité de traitement et l'avancement des dossiers, dans un climat de confiance.

Côté formation, jeunesse et sport, il s'agit de poursuivre la dynamique engagée lors de la précédente législature : construire une école ouverte, accueillante, attentive aux besoins des élèves comme à ceux des familles. Être proche des parents et des équipes pédagogiques reste une priorité, pour que l'environnement scolaire soit à la hauteur des attentes et des défis actuels.

Dans cet esprit de proximité, le Pôle sociétal met en place un projet multiculturel qui rassemblera, tout au long de l'année 2026, la population autour de ce qui nous unit. Une initiative portée avec sincérité, qui reflète notre envie de valoriser toutes les facettes de Port-Valais, dans ce qu'elles ont de plus vivant et de plus humain.

Très bonne lecture de cette revue, et au plaisir de poursuivre ensemble ce chemin, avec confiance et détermination.

Gilles-Serge Agboton
Vice-président

STRUCTURER L'AVENIR

Depuis janvier, le nouveau Conseil municipal a poursuivi le travail de mise en place d'une feuille de route pour la législature en cours. Ce travail de fond, mené en collaboration avec les élu-e-s et les Responsables des services, vise à construire une vision claire, partagée et structurée du développement communal. Cette feuille de route sera présentée à la population lors d'une soirée d'information publique prévue le 23 septembre. Elle fera également l'objet d'une communication plus large, pour permettre à chacune et chacun de mieux comprendre les orientations à venir. Dans cette optique, quatre pôles de travail ont été créés :



PÔLE ADMINISTRATIF

Administration générale
Communication
Finances



PÔLE SÉCURITÉ

Sécurité
& Mobilité interne



PÔLE TECHNIQUE

Construction
& Développement durable
Service technique
Environnement



PÔLE SOCIÉTAL

Tourisme & Culture
Santé & Social
Formation,
Jeunesse & Sport

Ces Pôles ont pour objectif de favoriser une approche transversale des enjeux communaux. Ils réunissent, plusieurs fois par an, les Conseiller-ère-s municipaux ainsi que les Responsables de services et d'entités. L'idée est de croiser les regards, de faire émerger des solutions communes et de créer une dynamique de collaboration concrète. Les premières séances de travail ont permis d'amorcer l'élaboration d'un fil conducteur pour la feuille de route, en posant les bases d'un dialogue constructif entre les différents acteurs et actrices.

DES LIGNES DIRECTRICES POUR LA LÉGISLATURE

Le travail mené depuis le début de l'année a permis de faire émerger les grands axes de travail pour la période 2025-2028. Ces lignes directrices s'appuient sur les priorités identifiées par le Conseil municipal et les services, tout en tenant compte des possibilités financières de la Commune.

Elles serviront de cadre pour orienter l'action du Conseil au cours des prochaines années, avec une attention particulière portée à la coordination entre les domaines et à la faisabilité des projets.

SOIRÉE PUBLIQUE DE PRÉSENTATION

Le Conseil municipal présentera sa feuille de route lors d'une soirée d'information ouverte à toutes et tous.

Mardi 23 septembre 2025 - 19h30
Salle des spectacles du Bouveret

UN CADRE CLAIR AVEC LE RCO

En parallèle de la feuille de route, la Commune met en place pour la première fois un Règlement communal d'organisation (RCO). Ce document, prévu par la loi sur les communes, fixe les bases du fonctionnement institutionnel local. Il précise le rôle des autorités, la répartition des compétences et les règles de fonctionnement des services.

LE RCO DÉFINIT NOTAMMENT :



les compétences du Conseil municipal, de l'Assemblée primaire et des organes consultatifs ;



l'organisation des services et le lien avec les autorités politiques ;



les conditions de convocation et de tenue des séances ;



les droits et devoirs des élu-e-s et élus ;



ainsi que le fonctionnement interne de l'Administration communale.

Ce texte permet de formaliser l'organisation interne de la Commune. Il offre un cadre stable et lisible pour les autorités, les services et plus largement pour la population. Il ne traite pas des projets ou des choix politiques, mais du fonctionnement de l'institution communale dans son ensemble.

Le projet a été élaboré par le Conseil municipal sur la base des modèles proposés par l'État du Valais. Il a fait l'objet d'une consultation officielle auprès des services cantonaux, comme le prévoit la procédure.

Il sera présenté à la population lors de l'Assemblée primaire du 17 juin 2025, puis soumis à une votation populaire. Ce vote interviendra à l'occasion d'un prochain scrutin fédéral, conformément aux exigences cantonales. En cas d'acceptation, le règlement sera homologué par le Conseil d'État avant son entrée en vigueur.

Le projet de règlement peut être consulté via le QR code ci-contre, sur le site internet communal, au bureau communal pendant les heures d'ouverture ou peut vous être envoyé par courrier sur demande.



« Un travail de fond engagé par le Conseil municipal depuis janvier. »

COMPTES 2024



COMMENTAIRES

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes du 5 février 2004, le Conseil municipal a le plaisir de vous soumettre les comptes 2024. Le Conseil municipal a approuvé ceux-ci lors de la séance du 20.05.25. Les comptes seront présentés et soumis pour votre approbation à l'Assemblée primaire du 17 juin 2025.

L'exercice 2024 s'achève sur un résultat excellent, offrant une base solide pour la réalisation des objectifs et des projets à venir du nouveau Conseil municipal. Une marge d'autofinancement qui a dépassé toutes nos attentes, mais qui repose sur de nombreuses recettes extraordinaires difficilement prévisibles et qui peuvent varier de manière significative d'un exercice à l'autre. L'interprétation de ce résultat nécessite donc une certaine prudence, notamment dans l'élaboration des nombreux projets importants qui se présentent dans le cadre de cette nouvelle législature.

L'exercice 2024 se solde donc sur un excédent de financement de CHF 3'820'367.-, permettant de couvrir largement les CHF 1'465'433.- d'investissements nets réalisés, sans devoir recourir à un endettement supplémentaire. L'augmentation de la marge d'autofinancement s'explique principalement par des recettes extraordinaires, ainsi que par un report des recettes fiscales provenant des quatre années antérieures.

Ce résultat nous permet par ailleurs d'augmenter le fonds de réserve de politique budgétaire de CHF 1'400'000.- et d'effectuer un amortissement complet de la perte reportée du compte autofinancé du traitement des eaux usées à hauteur de CHF 1'768'544.-. Cet excédent de revenu renforce la trésorerie communale qui s'élève à CHF 5'801'181.- et permet de passer d'un taux d'endettement déjà très faible de CHF 260.- à une fortune nette de CHF 597.- par habitant. Le taux d'autofinancement atteint 20.29% en 2024, contre 7.48% en 2023.

ANALYSE DES COMPTES ET VARIATIONS

Les charges du personnel

La masse salariale 2024 s'élève à CHF 6'416'400.-, soit en augmentation de CHF 113'850.- par rapport au budget et de CHF 319'242.- par rapport aux comptes 2023. La masse salariale des structures d'accueil a augmenté de CHF 240'990.- en raison de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits et de l'ajustement du nombre de collaboratrices correspondant et requis par les normes cantonales. La masse salariale des autres services diminue de CHF 127'140.- en raison de fluctuation du nombre de collaborateurs. Les salaires progressent également à la suite de l'ajustement de 2% à l'indice des prix à la consommation accordé par le Conseil municipal et en raison des ajustements annuels selon les statuts du personnel.

Administration générale

Le coût de fonctionnement de l'administration générale s'élève à CHF 2'354'085.-, augmentant de CHF 178'225.- par rapport au budget et de CHF 343'526.- par rapport aux comptes 2023. Les charges du personnel progressent de CHF 106'421.- par rapport aux comptes pour atteindre CHF 1'044'005.-, en raison de la réorganisation des différents services et des ajustements de salaires récurrents.

Afin de moderniser nos services et de réduire notre coût de fonctionnement, notre système informatique a été confié à un nouveau prestataire de service. En raison de la complexité du système, une telle migration des données réserve parfois des imprévus et le budget de CHF 130'000.- a été dépassé de Fr 58'708.-, pour atteindre CHF 188'708.-. Le nouveau système devrait nous permettre de réduire nos dépenses d'environ Fr 400'000.- sur les dix prochaines années.

Sécurité publique

La participation aux coûts de fonctionnement de la Police intercommunale diminue de CHF 47'951.- par rapport au budget, s'élevant à CHF 564'309.-. Le budget prévoyait en effet une augmentation de la masse salariale supérieure à l'engagement effectivement réalisé. Les amendes de parcages augmentent de CHF 79'587.- par rapport aux comptes 2023, pour atteindre CHF 313'315.-. La participation au Centre de secours et incendie diminue de CHF 49'782.-.

Culture, sport et loisirs

Les charges liées à l'organisation des feux du 31 juillet ont augmenté de CHF 71'023.- par rapport au budget pour atteindre CHF 161'023.-. Un budget qui sous-estimait le coût lié à la sécurité et la circulation. Les recettes encaissées pour cet événement se montent à CHF 37'724.-. Afin de réduire le coût de cet événement et de le redimensionner, le Conseil municipal a décidé de retravailler le concept de sécurité et de parking.

Prestations aux familles

En raison du nombre croissant d'enfants inscrits dans les structures d'accueil, du personnel supplémentaire a été engagé et les salaires revalorisés selon les recommandations cantonales. La masse salariale augmente par conséquent de CHF 317'048.- par rapport au budget et de CHF 342'632.- par rapport à 2023, pour atteindre CHF 2'023'305.-. Les subventions sur salaires reçues du Canton s'élèvent à CHF 477'382.- et augmentent de CHF 77'649.- par rapport au budget. La participation des parents s'élève à CHF 957'187.-, en augmentation de CHF 182'187.- par rapport au budget. Les structures d'accueil réalisent après déduction du droit de superficie accordée à la FISP (CHF 154'372.-), un déficit de CHF 958'689.-, en augmentation de CHF 170'034.- par rapport à 2023.

Protection et aménagement de l'environnement

L'approvisionnement en eau a généré un gain de CHF 121'683.-, en augmentation de CHF 35'066.- par rapport aux comptes 2023, à la suite de l'augmentation du tarif des Évouettes de Fr 0.40 p. m³. Le gain réalisé permet de résorber entièrement le déficit cumulé de CHF 121'211.- des années précédentes.

L'assainissement des eaux usées réalise une perte de CHF 57'403.-, contre une perte budgétée de CHF 42'340.-. Les taxes annuelles d'épuration ont augmenté de CHF 159'417.- par rapport à 2023, à la suite de la deuxième phase d'augmentation du tarif appliquée dans le cadre du nouveau règlement sur les eaux usées. Grâce à ce dernier, les finances cantonales nous ont permis d'amortir l'intégralité de la perte reportée de CHF 1'768'544.- au bilan.

Le traitement des déchets réalise un gain de CHF 97'442.-, en augmentation de CHF 5'062.- par rapport au budget et en diminution de CHF 73'192.- par rapport aux comptes 2023. Le recul des recettes s'explique par un meilleur tri des déchets et une augmentation des coûts de traitement. Le bénéfice reporté vient en augmentation du gain reporté qui s'élève à CHF 582'934.- au bilan.

Finances et impôts

L'impôt sur le revenu des personnes physiques s'élève à CHF 9'659'774.-, en augmentation de CHF 2'809'906.- par rapport à 2023. Cette différence s'explique par une augmentation effective des recettes fiscales, mais aussi par le report des soldes de taxation des années précédentes. L'impôt sur la fortune des personnes physiques augmente également de CHF 773'443.- par rapport aux comptes 2023, pour atteindre CHF 1'925'648.-. L'impôt complémentaire lié à l'imposition du 2^e pilier de prévoyance augmente de CHF 376'477.- par rapport aux comptes 2023, pour atteindre CHF 634'709.-. L'impôt sur le bénéfice des sociétés diminue de CHF 365'211.- par rapport à l'année précédente, pour atteindre CHF 270'207.-. Les recettes fiscales sur les gains immobiliers diminuent de CHF 126'956.- par rapport aux comptes 2023, pour atteindre CHF 389'778.-.

Le résultat obtenu est plus que satisfaisant compte tenu de la progression des charges et permet au Conseil municipal de poursuivre sa politique d'investissement. Avec une fortune nette s'élevant à CHF 10'988'924.- et un fonds de réserve de politique budgétaire atteignant CHF 5'656'963.-, la Commune est en mesure de faire face à ses engagements futurs.

COMPTES COMPLETS

Les comptes complets sont disponibles sur notre site ou sur simple demande auprès de l'Administration communale.



CHF 244' 148.-
Excédent de
revenus



CHF 5'285'800.-
Marge
d'autofinancement



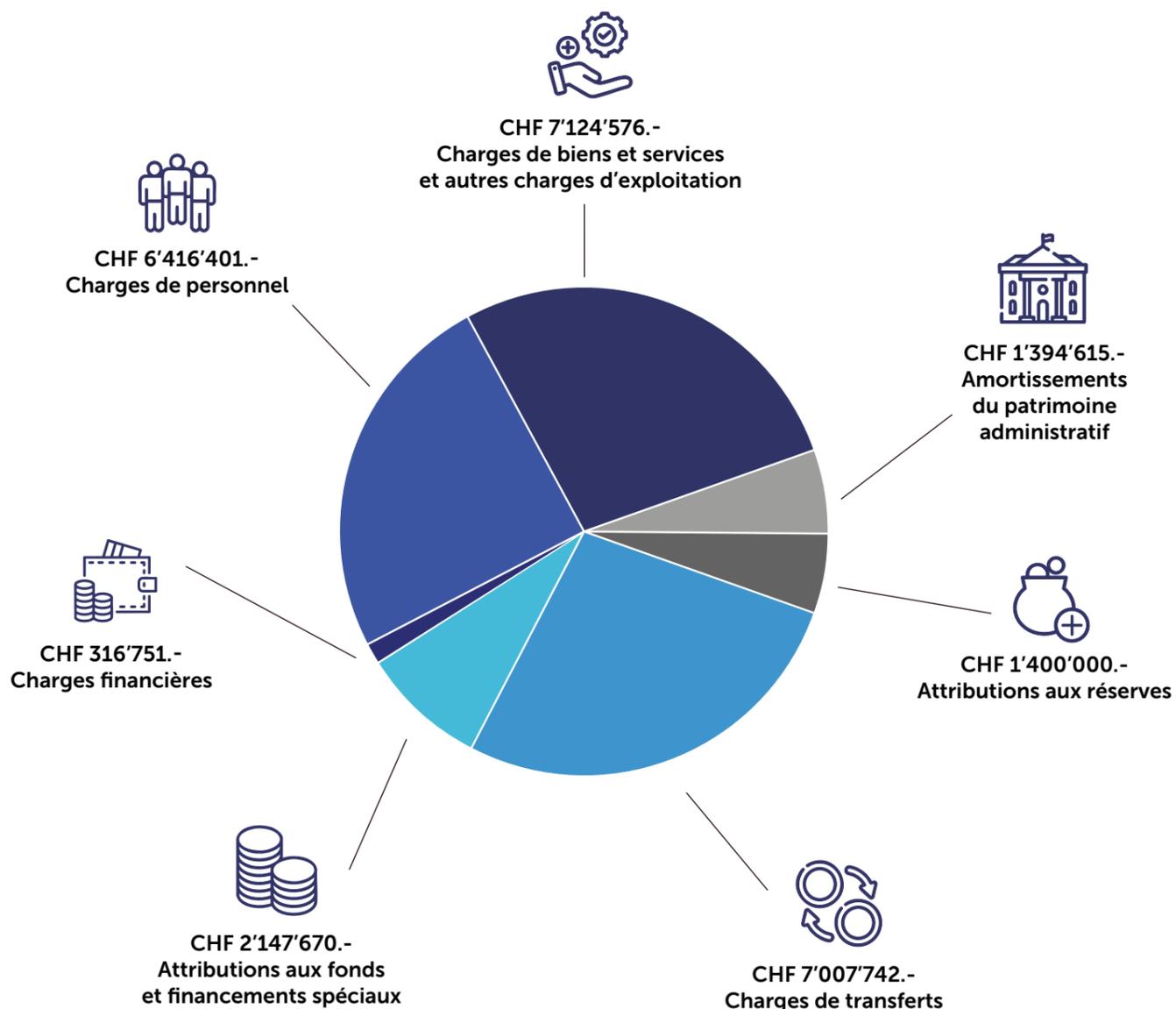
CHF 1'465'433.-
Investissements
nets



CHF 10'988'924.-
Fortune
nette

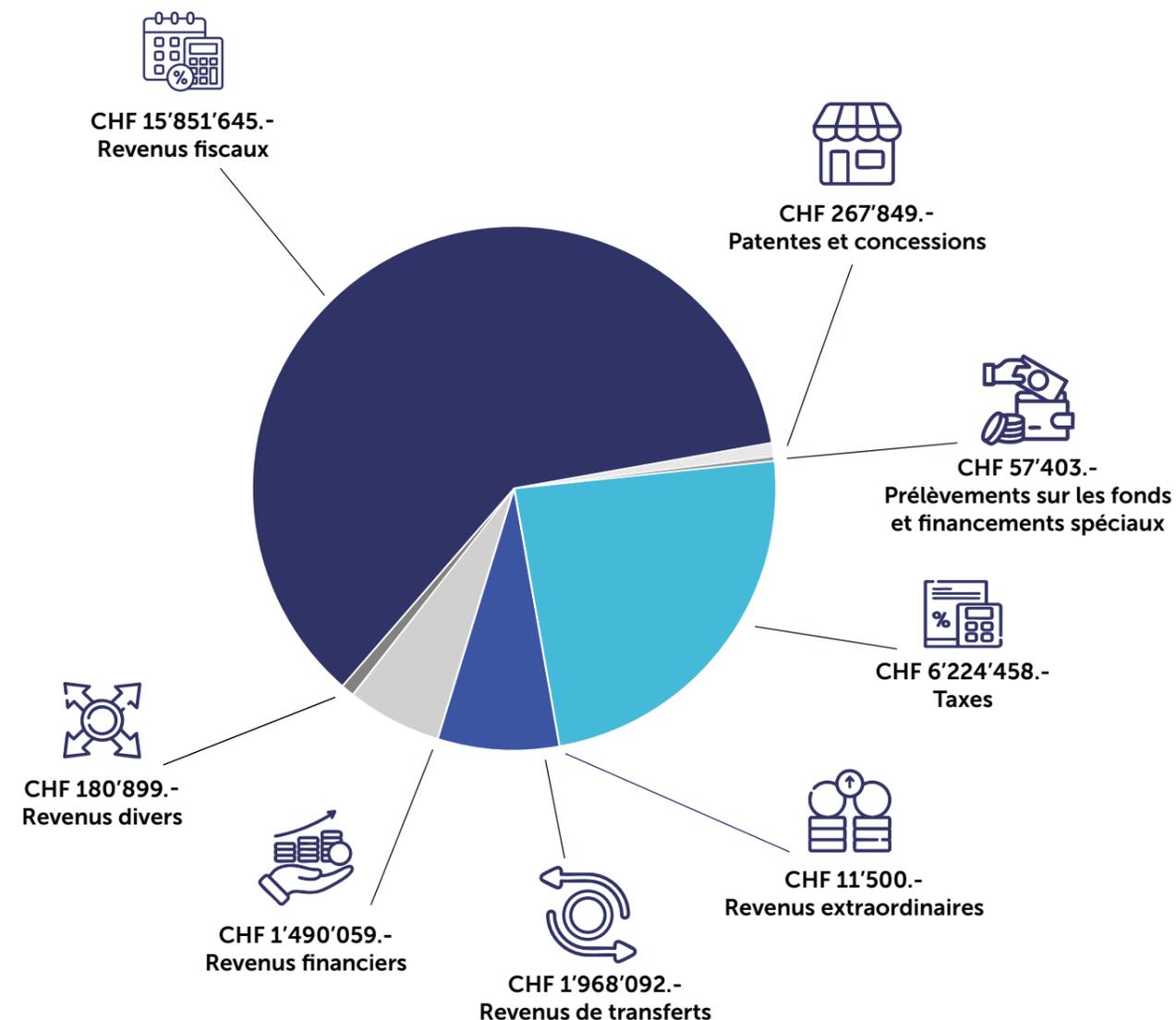
CHARGES COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES NATURES

Les charges de l'exercice 2024 sont en légère augmentation, portées par l'évolution des services, l'adaptation des structures communales et certains projets prioritaires. Si ces hausses restent maîtrisées, elles soulignent la nécessité de poursuivre les efforts d'optimisation et d'anticipation pour les années à venir.



REVENUS COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES NATURES

Les recettes enregistrées en 2024 dépassent largement les prévisions, grâce à plusieurs apports extraordinaires et au report de revenus fiscaux antérieurs. Ce résultat offre une marge d'action importante, tout en rappelant qu'il s'appuie en partie sur des éléments non récurrents, appelant à une gestion prudente.



INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement réalisées se montent à CHF 2'077'316.-, dont une partie n'a pas été réalisée. Certains projets ont été reportés. Le budget du plan général d'évacuation des eaux usées a été dépassé de CHF 103'831.-, s'agissant de travaux prioritaires. Celui de la migration informatique a été dépassé de CHF 52'386.- en raison du paramétrage spécifique non prévu et requis pour certains modules.



L'ESPRESSO

LA RUBRIQUE DÉDIÉE AUX ACTUALITÉS COURTES :
RAPIDE À LIRE, POUR RESTER INFORMÉ·E.

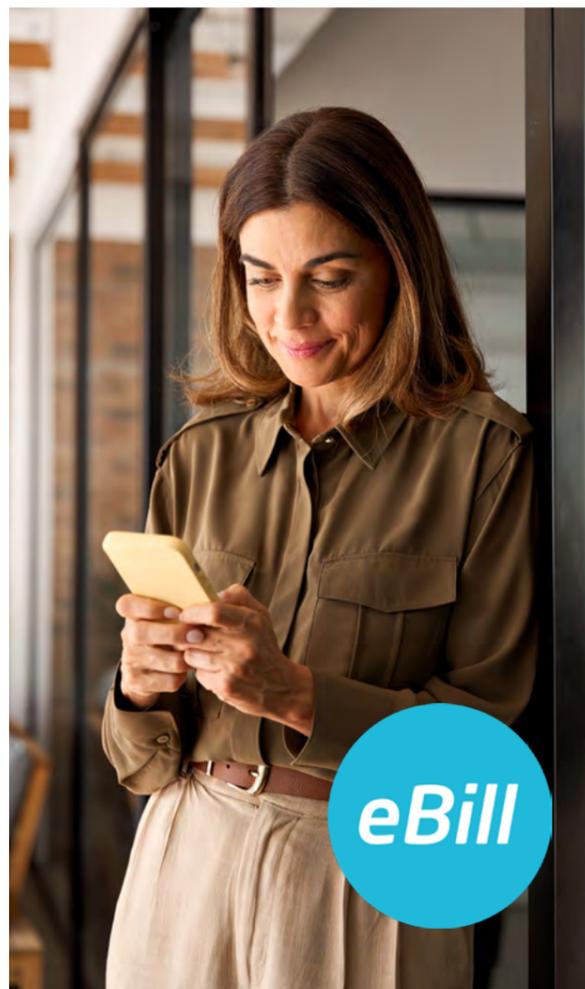


«RACONTE-MOI PORT-VALAIS» OUVRE UN NOUVEAU CHAPITRE !

Suite au beau succès du premier livre, consacré à l'histoire du chemin de fer au Bouveret et aux Évouettes, disponible à l'Office du Tourisme, l'association *Raconte-moi Port-Valais* a officiellement vu le jour en début d'année pour faire vivre la mémoire de la Commune.

Son prochain ouvrage portera sur les quartiers, lieux-dits, bâtiments et surnoms de Port-Valais. Les recherches sont en cours et les habitantes et habitants chaleureusement invités à partager leurs souvenirs, anecdotes ou photos en écrivant à : racontemoiportvalais@gmail.com.

Il est également possible de devenir membre de l'association. Une cotisation annuelle de CHF 30.- permet de soutenir ses projets et de contribuer à la valorisation du patrimoine local.



RECEVEZ VOS FACTURES COMMUNALES PAR eBILL

Il est désormais possible de recevoir les factures adressées par la Commune directement dans votre e-banking, grâce à eBill. Simple, rapide et écologique, ce service permet de consulter, valider et payer vos factures en quelques clics.

Pour activer eBill :

1. Connectez-vous à votre e-banking.
2. Rendez-vous dans la section eBill.
3. Recherchez « Commune de Port-Valais » dans la liste des émetteurs et ajoutez-la.

Une fois ce service activé, vous recevrez automatiquement vos prochaines factures au format numérique.



UN GROUPEMENT POUR RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Afin de répondre aux nouveaux défis des sociétés locales, la Commune a soutenu la création du Groupement des sociétés. Cette nouvelle entité vise à renforcer l'image, la coordination et la dynamique collective des associations de Port-Valais.

Le Groupement a pour missions de :

- Servir de référent communal pour les sociétés locales ;
- Coordonner les événements via un agenda commun et encourager les synergies ;
- Accompagner les démarches administratives (demandes, autorisations, adhésions) ;
- Offrir des avantages pratiques, comme des conditions préférentielles pour du matériel communal.

En créant un espace d'échange et de collaboration, le Groupement souhaite raviver l'élan collectif, valoriser les sociétés et encourager des projets communs, comme le festival des sociétés locales ou la soirée des nouveaux habitant·e·s.

Le comité est composé de :

- Jérémy Noa (président)
- Arnaud Baruchet (trésorier)
- Office du Tourisme (secrétariat)
- Fabrice Zenoni et Sébastien Clerc (membres)



RENOUVELLEMENT DES HORODATEURS

Le remplacement des horodateurs communaux est en cours. Les appareils actuellement en place sont arrivés en fin de vie et leur renouvellement complet a été budgété. Toutes les machines seront remplacées d'ici la fin de l'année.

Les nouveaux horodateurs permettront le paiement en espèces (francs suisses) ainsi que par carte bancaire sans contact. Le paiement via les applications mobiles (Twint, Parkingpay, Easypark et Prestopark) reste également possible.

Ce changement permettra d'assurer un service fiable et adapté aux habitudes actuelles des usagères et usagers, sans modifier les tarifs ou les modalités de stationnement.

FORMER POUR DEMAIN

PORT-VALAIS S'ENGAGE DANS LA FORMATION DES APPRENTI·E·S

La Commune de Port-Valais s'engage depuis de nombreuses années dans la formation des jeunes professionnelles et professionnels. Elle accueille régulièrement des apprenti·e·s dans des domaines variés, que ce soit au sein de l'Administration, du Service technique ou encore dans ses structures d'accueil. Cet engagement ne relève pas uniquement d'une responsabilité institutionnelle, mais bien d'une volonté affirmée de transmettre un savoir-faire, d'accompagner des parcours et de faire découvrir les réalités concrètes du service public.

Une Commune est une structure vivante, aux missions multiples. Chaque jour, des métiers très différents s'y côtoient et s'articulent : administration, entretien, accueil, gestion des espaces publics, logistique... Autant de domaines qui offrent un terrain de formation riche, ancré dans le quotidien. À Port-Valais, cette diversité est pleinement mise au service de la relève. Les collaboratrices et collaborateurs qui encadrent les apprenti·e·s s'investissent avec sérieux et enthousiasme dans la formation, transmettant leur savoir pratique avec bienveillance et exigence. Accompagner un·e jeune dans ses premiers pas professionnels, c'est aussi une façon de faire vivre leur métier autrement.

L'APPRENTISSAGE D'AGENT·E D'EXPLOITATION CFC : UN MÉTIER AUX MULTIPLES FACETTES

Dans ce numéro, nous avons choisi de nous intéresser à un métier souvent méconnu du grand public, mais indispensable au bon fonctionnement de nos collectivités : celui d'agent·e d'exploitation CFC.

Ce métier regroupe un ensemble de compétences techniques et pratiques liées à l'entretien des bâtiments, des infrastructures et des espaces publics. Que ce soit dans le domaine de la conciergerie, de la voirie ou des installations sportives, les agentes et agents d'exploitation veillent à ce que les lieux soient fonctionnels, propres, sûrs et accueillants.

La formation, qui s'étend sur trois ans, mêle pratique sur le terrain, cours à l'école professionnelle et cours interentreprises spécialisés. Elle permet aux apprenti·e·s de se familiariser avec des domaines aussi variés que l'électricité, le chauffage, les systèmes de ventilation, la petite maçonnerie, la menuiserie, l'entretien des espaces verts ou encore la gestion des déchets. C'est un métier de terrain qui demande polyvalence, autonomie, sens pratique et résistance physique. Et c'est justement ce qui plaît à celles et ceux qui s'y engagent.

Pour Kevin Szikora, chef des travaux publics et maître d'apprentissage, faire cette formation dans une Commune est un atout supplémentaire.



« Un apprenti ici touche à tout : il circule entre les bâtiments communaux et les travaux publics, apprend à entretenir des installations, à travailler le bois ou la pierre, à intervenir dans des contextes très différents. Il voit vraiment l'ensemble du métier. »

Kevin Szikora

Mais Port-Valais a aussi une particularité géographique qui enrichit encore cette expérience : le lac. « Les bords du Léman font partie de notre cadre de travail. Il y a des aménagements spécifiques, des équipements à entretenir, une saisonnalité qui influence notre quotidien. L'apprenti·e découvre aussi cet aspect, qui demande une rigueur particulière, notamment en matière de sécurité et d'environnement. »

Ce lien direct avec le terrain, cette diversité des tâches et l'accompagnement étroit des équipes font de Port-Valais un lieu idéal pour apprendre le métier dans toutes ses dimensions. Et les débouchés sont nombreux : « Quand un·e jeune sort d'ici avec son CFC, il ou elle n'a aucune difficulté à trouver du travail. C'est un métier très demandé et les entreprises savent qu'un apprentissage dans une Commune forme des profils solides, fiables et débrouillards. »

ACTUELLEMENT,
LA COMMUNE FORME :



2 apprentis agents d'exploitation CFC au Service technique communal



2 apprenties assistantes socio-éducatives CFC dans les structures d'accueil



1 apprenti employé de commerce CFC à l'Administration communale



4 stagiaires dans les structures d'accueil

RENCONTRE AVEC NOA WINIGER, APPRENTI AGENT D'EXPLOITATION CFC



Pourquoi as-tu choisi de faire un apprentissage d'agent d'exploitation ?

J'aime beaucoup le côté physique du métier. J'avais besoin d'un travail où ça bouge, où on est actif et dehors. Ce qui me plaît, c'est que c'est très complet : on fait plein de choses différentes, comme de l'entretien intérieur et extérieur, un peu de maçonnerie, de menuiserie... On apprend chaque jour quelque chose de nouveau. Et dans une Commune comme Port-Valais, on touche à énormément d'aspects du métier, ce qui rend la formation encore plus enrichissante. En sortant de l'apprentissage, on devient vraiment débrouillard.

Qu'est-ce que tu apprécies le plus dans ton quotidien ici à Port-Valais ?

Ce que j'aime, c'est la diversité de mes journées. On fait un peu de tout, et c'est ce qui rend le quotidien intéressant. J'aime vraiment toutes les tâches, mais j'ai un plaisir particulier à travailler dans les espaces verts : entretenir les pelouses, tailler, nettoyer, embellir les lieux... c'est du concret. Ce qui est le plus gratifiant, c'est de voir le résultat de notre travail en fin de journée. On peut se retourner, regarder ce qu'on a fait et se dire : « Ça, c'est nous. » Parfois, des habitant·e·s nous le disent aussi, ils nous remercient ou nous félicitent – ces petits mots font vraiment plaisir. Ils montrent que notre travail est utile, visible et qu'il est reconnu.

Quel regard portes-tu sur le métier et le futur ?

Je suis content de mon choix. Avant de commencer, je ne me rendais pas compte de tout ce qu'il fallait faire pour faire tourner une Commune. Il y a un travail énorme derrière. Je suis en première année, donc je n'ai pas encore vu tous les aspects, mais je me réjouis par exemple de découvrir la STEP et d'autres installations plus techniques.

L'OFFICE DU TOURISME

UN ACTEUR AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'Office du Tourisme est aujourd'hui pleinement intégré à la Commune de Port-Valais. Dirigé par Karen Chevrier et accompagné de quatre collaborateurs, il agit sous la responsabilité du Conseil municipal. S'il continue d'assurer son rôle historique de promotion touristique, en mettant en valeur les atouts du Bouveret et des Évouettes et en proposant informations pratiques, conseils personnalisés et suggestions d'activités, son action s'inscrit aujourd'hui dans une mission plus large au service de notre Commune.

L'Office soutient activement les sociétés locales en valorisant leurs initiatives, coordonne les événements communaux pour dynamiser la vie du Bouveret et des Évouettes, valorise les parcs publics en lien avec les services communaux et accompagne les habitantes et habitants dans la réalisation de projets personnels ou collectifs, en les orientant dans leurs démarches et en facilitant l'accès aux ressources locales.

À travers les animations que l'Office met en place tout au long de l'année, il contribue aussi à créer des ponts entre touristes et population locale. Ces rendez-vous, ouverts à toutes et tous, permettent de faire vivre la Commune en valorisant son histoire, son environnement et ses traditions.

Présent au quotidien sur le terrain, l'Office du Tourisme s'implique enfin dans différents projets et comités visant à accompagner le développement harmonieux de Port-Valais, en fonction de l'évolution des besoins.

La mise en place du nouveau règlement touristique et de la nouvelle taxe de séjour permet en outre d'assurer le financement durable des activités et d'enrichir progressivement l'offre proposée.

À travers ces actions, l'équipe de l'Office du Tourisme s'engage au quotidien pour renforcer les liens sociaux et faire vivre un tourisme doux, pensé autant pour les locaux que les touristes.

«Faire vivre une destination, c'est aussi savoir rassembler celles et ceux qui y habitent.»

Karen Chevrier



UNE PROGRAMMATION AU RYTHME DES SAISONS

Depuis trois ans, l'Office du Tourisme structure sa mission autour d'un tourisme quatre saisons, avec des événements qui rythment naturellement l'année. Chaque saison met en valeur un rendez-vous principal, imaginé en lien avec l'histoire, la nature ou les traditions locales.

FÉVRIER

Baignade givrée

Une immersion hivernale dans le Léman, suivie d'une fondue partagée au bord de l'eau. Un moment original, simple et convivial.



JUIN

Fête de la musique

Un rendez-vous intergénérationnel pour célébrer l'arrivée de l'été, avec fanfares, chorales et groupes locaux.

AVRIL

Tauréfolies aux Évouettes

Une journée dédiée au terroir et au savoir-faire, avec les producteurs locaux, dans une ambiance authentique.



SEPTEMBRE

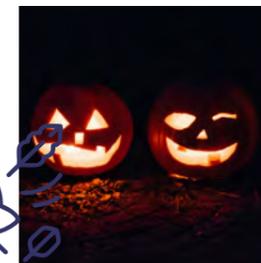
Anchora L'O

Un événement autour des traditions lémaniques et des activités nautiques, avec des démonstrations et des conférences.

JUIN À AOÛT

Saison estivale

Le moment fort de l'année. Pendant plus de deux mois, un programme complet est proposé, avec des animations quasi quotidiennes, marchés, concerts, soirées dansantes, activités sportives et événements pour les familles. Une offre pensée autant pour les touristes que pour les habitants.



NOVEMBRE

Halloween

Le village se transforme dans une ambiance mystérieuse et ludique avec des décorations, des animations pour les enfants et une atmosphère chaleureuse.



LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

DIMANCHE 8 JUIN : PARCOURS DES FONTAINES
Une journée dédiée à la richesse de l'eau à Port-Valais, en partenariat avec deux étudiantes dans le cadre de leur Brevet Fédéral de conseillère en environnement.

 **10h30**
Visite guidée de la source de la Guigogne aux Évouettes

 **13h30-15h30 | Rose des Vents**
Jeu Quizz des fontaines à faire en famille pour découvrir le parcours des 7 fontaines
Stand d'animation tenu par l'Association pour la sauvegarde du Léman

 **16h | Rose des Vents**
Mini-conférence sur le thème de l'eau

 **17h**
Concert de clôture avec Sarah Ferrin et Clément Songe



SAMEDI 20 SEPTEMBRE : ANCHORA L'O
Cette journée célèbre les traditions lémaniques et les activités nautiques.

Animations, concerts et contes viendront ponctuer la journée. Les conférencières Élodie-Jane Mettraux et Nathalie Brugger partageront leur expérience autour de la navigation. Les sociétés locales et les acteurs du Léman seront également présents pour faire vivre ce patrimoine au cœur du village.



NOUVEAUTÉS DE L'ÉTÉ 2025

L'été 2025 s'annonce animé à Port-Valais, avec un programme enrichi mêlant nouveautés, rendez-vous attendus et grands temps forts.

 **LES SOIRÉES DU SAMEDI**

De nouvelles ambiances viendront rythmer les samedis soirs : soirée Blind Test, soirée années 1980-2000, soirée africaine et le retour de la Roller Disco. Une programmation pensée pour profiter de la douceur des soirées d'été au bord du lac.

 **LES DIMANCHES THÉMATIQUES**

Chaque dimanche, une proposition différente : marché artisanal, croisière & brunch, matinée pêche et repas, balades dans les Grangettes, découverte des plantes sauvages avec repas, ou randonnées guidées et pique-nique.

 **RENDEZ-VOUS CLASSIQUES**

Les incontournables de l'été sont de retour : Ciné-Plage, Nuit des étoiles et Silent Party, ainsi que les concerts du jeudi. Découvrez-y une programmation variée mêlant jazz, rock, funk, blues, musique irlandaise et groupes de reprises.

 **SPORT EN PLEIN AIR**

Trois activités sont proposées chaque semaine en extérieur : renforcement musculaire, yoga et aquagym. Des séances accessibles à toutes et tous, dans un cadre naturel propice au bien-être et à la détente.



JEUDI 31 JUILLET FÊTE NATIONALE AU BOUVERET

Le 31 juillet marque l'un des temps forts de l'été. La fête se déroule au bord du lac, en collaboration avec les sociétés locales, et propose un programme festif ouvert à toutes et tous.

 **PROGRAMME**

Dès 11h
Bord du lac :
• foodtrucks
• stands associatifs
• fête foraine

19h30 : concert du groupe Discolour
22h30 : feux d'artifice tirés depuis le lac
Dès 23h : soirée avec DJ Jésus jusqu'à 2h00

À la plage :
• Bar tenu par une société locale
• Animations tout au long de la journée

18h00-22h20 : Ambiance musicale
23h00 : Soirée avec DJ et musiciens jusqu'à 2h

 **ACCÈS ET MOBILITÉ**

Parkings manifestation gratuits (les autres parkings restent payants)

Navette gratuite en journée (horaires à consulter en ligne); les autres parkings sont payants

Chaussée du Canal accessible de 15h00 à 19h00 aux véhicules légers (sans remorque) pour les habitant-e-s du Bouveret, sur présentation d'une autorisation à retirer à la Commune dès le 1^{er} juillet.

Route du Tonkin et Rue du Lac fermées à la circulation, sauf ayants droits et véhicules munis d'une autorisation spécifique à retirer à la Commune dès le 1^{er} juillet

Trains spéciaux gratuits en fin de soirée

En dehors des parkings manifestation, tous les véhicules hors case seront verbalisés.

 **SÉCURITÉ**

Les feux d'artifice privés sont interdits dans le périmètre de la fête (et potentiellement sur toute la Commune, si un arrêté cantonal l'exige).

Le survol par drone est interdit pendant toute la manifestation.



Retrouvez toutes les informations sur les activités, les événements et l'agenda complet sur le site de l'Office du Tourisme : www.bouveret.ch





IDÉES DE LECTURE

PROPOSITIONS FAITES PAR DES LECTEUR·RICE·S DE LA BIBLIOTHÈQUE

ET VOUS, QUE LISEZ-VOUS ?

La bibliothèque de Port-Valais a tendu l'oreille à ses lectrices et lecteurs en leur demandant leurs coups de cœur. Romans, bandes dessinées, essais... chacun-e a partagé ses conseils de lecture. Vous retrouverez ci-dessous une sélection de ces recommandations que nous avons rassemblées pour vous.

Envie d'en découvrir davantage ? Rendez-vous à la bibliothèque ou sur le site internet de la Commune pour retrouver l'ensemble des suggestions ! Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de partager leurs lectures.



LA DERNIÈRE ALLUMETTE

Marie Vareille

« Bien que le sujet de ce livre soit grave et sombre, l'auteure a réussi le tour de force d'en faire un roman lumineux, car il est traité avec délicatesse et légèreté. Les personnages sont attachants et nous entraînent dans une intrigue retorse, vertigineuse et brillamment mise en scène. Il s'agit d'un roman émouvant, diabolique et captivant. Marie Vareille m'a manipulée avec talent du début à la fin ! »

Marie-Luce



LES LENDEMAINS QUI CHANTENT

Arnaldur Indridason

« Dans ce livre, on retrouve la guerre froide, que l'on oublie souvent... Et le policier de cette histoire est comme la vie, ni tout blanc ni tout noir... mais c'est la vie : bien ! »

Philippe



MADELAINE AVANT L'AUBE

Sandrine Collette

« J'ai beaucoup aimé. Un style addictif, des personnages attachants dans un décor d'ailleurs. Sandrine Collette nous emporte dans son histoire. »

Nicole



LE ROMAN DE MARCEAU MILLER

Auteur-e anonyme

« Un roman qui, déjà au premier abord, interpelle, puisque son auteur-e reste encore un mystère ! Mais, peut-être aussi, une histoire que l'on lit pour mener sa propre enquête et trouver des indices qui révéleront qui se cache ou non derrière cette plume, allez savoir ! L'action se déroule entre Genève et St-Gingolph, et même au canton de Vaud, donc dans des endroits très certainement connus. Un roman cinématographique qui a un rythme soutenu et nous tient en haleine jusqu'à la dernière page... »

Florence



TSUNAMI GIRL

Julian Sedgwick

« J'ai particulièrement apprécié ce livre car il est très émouvant et transmet beaucoup d'émotions. »

Justine, 13 ans



LES AMANTS DE MONTREUIL

Alex Capus

« Cet écrivain suisse va vous emporter sur les traces de Jacques, un beau vacher de la Gruyère, fou amoureux de Marie. Il s'engage comme mercenaire en France puis se retrouve à Versailles pour s'occuper de vaches fribourgeoises. Jacques a le mal du pays, il n'a pas oublié Marie... Cette histoire vraie, pleine de rebondissements, est racontée de manière simple. Elle vous fera vivre un tourbillon d'émotions. »

Nicolette



BILLIE JAZZ

Geneviève Guilbault

« Histoire d'amitié entre Billie et Maya. J'ai trop aimé, j'adore comme les pages sont faites. L'histoire est joyeuse et positive. »

Sarah, 11 ans



IGNITE ME

Tahereh Mafi

« Juliette est une fille enfermée depuis des années car elle a un don. Werner est un jeune homme psychopathe et fils du Commandant suprême. Au fil des pages, leur relation va devenir prenante, intrigante, enivrante, mélangeant l'amour, la haine, le désespoir, la joie, l'amitié, le pouvoir, la peur et l'espoir. Cette histoire va nous mener à la découverte de l'amour en plein monde apocalyptique. La couverture de cet ouvrage est juste magnifique, cet œil nous porte dans un univers unique. »

Catherine



RIO ET LA BALEINE PERDUE

Hannah Gold

« J'ai aimé ce livre car ils ont sauvé la baleine et j'ai aimé l'amitié entre la baleine et l'enfant. »

Marie, 11 ans



LA FILEUSE DE VERRE

Tracy Chevalier

« J'ai tellement aimé ces retours dans le temps et me promener dans Venise et Murano. Découvrir l'artisanat du verre, le rôle des femmes dans cette industrie, tout est passionnant. C'est mon coup de cœur ! »

Jacqueline



BIEN AVANT TOI

Rascal et Mandana Sadat

« Une histoire où, à chaque page, un bonhomme se crée et disparaît jusqu'à... Et je sais comment il disparaît... »

Maé, 3 ans

Pour découvrir de nouveaux ouvrages, nous vous invitons à la bibliothèque

le jeudi 5 juin à 19h pour un apéro littéraire.

Vous pouvez consulter le programme annuel sur le site de la Commune, rubrique Bibliothèque.

Bel été!



Muriel et Véronique

BIEN VIVRE ENSEMBLE À PORT-VALAIS

INFOS, OUTILS ET INITIATIVES

À chaque édition, retrouvez des informations utiles, des ressources pratiques et des projets pensés pour favoriser le lien entre les générations. Vie quotidienne, entraide, engagement ou moments partagés : Port-Valais soutient un vivre-ensemble solidaire et chaleureux, où chacun-e trouve sa place.

COMMUNICATION

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ

Pour faciliter l'accès à l'information et encourager l'entraide entre seniors, deux nouveaux outils numériques ont été mis en place :

UN CANAL WHATSAPP

Vous souhaitez rester informé-e des sorties, ateliers et offres proposées dans le cadre du Passeport Seniors ? Rejoignez le canal WhatsApp dédié !

Pour ce faire, il vous suffit d'effectuer une demande auprès de la déléguée aux seniors au **079 715 35 09**.

UN GROUPE FACEBOOK

Un groupe Facebook a été créé pour permettre aux aînés de la Commune d'échanger conseils et services. Que vous cherchiez un covoiturage ou que vous souhaitiez proposer une sortie, ce groupe est à votre disposition.

Il vous suffit de rechercher le groupe « Entraide - Seniors de Port-Valais » sur Facebook et de faire une demande pour le rejoindre.



BRIC SENIORS

Le BRIC Seniors accompagne les aînés et leurs proches en répondant à leurs questions liées à la vie à la retraite. Présent depuis le début de l'année à Port-Valais, il inaugure aujourd'hui « La rubrique du BRIC! », un espace d'information dédié aux enjeux du vieillissement. Pour commencer, focus sur un droit souvent méconnu : l'allocation pour impotent AVS.

L'ALLOCATION POUR IMPOTENT AVS

Pour les retraité-e-s qui ont besoin d'une aide au quotidien afin d'effectuer certains actes de la vie ordinaire, comme se laver, s'habiller, manger, ou encore se déplacer, l'Assurance-vieillesse et survivants (AVS) propose une allocation. Contrairement aux prestations complémentaires, celle-ci ne dépend pas du revenu ou de la fortune du bénéficiaire, mais du degré d'impotence (faible, moyen ou grave). Elle sert à couvrir, en partie, les frais engendrés pour l'aide apportée par une autre personne.

Pour pouvoir bénéficier de cette allocation, il faut répondre à certains critères :

Être assuré-e auprès de l'AVS : avoir atteint l'âge de la retraite et être domicilié-e en Suisse.

Présenter une impotence reconnue, qu'elle soit faible, moyenne ou grave.

La situation doit être stable : l'impotence doit exister sans interruption depuis au moins 6 mois.

BESOIN D'AIDE POUR FAIRE VOTRE DEMANDE ?

La demande d'allocation pour impotent se fait auprès de l'Office AI de votre Canton de domicile. Nous savons que les démarches administratives peuvent être dissuasives. Pour toute question ou information complémentaire, contactez l'agent AVS de votre Commune, l'Office AI de votre Canton ou le BRIC Seniors.

VOUS AVEZ DES IDÉES OU QUESTIONS ?

« La rubrique du BRIC! » se veut participative : vos suggestions et témoignages sont les bienvenus ! Ensemble, faisons de cet espace une ressource vivante et utile pour toutes et tous.

Pour en savoir plus, contactez le BRIC Seniors :

📍 Av. du Théâtre 14, 1870 Monthey

☎ 024 565 80 86

➡ bric-seniors.ch

UN ÉVÈNEMENT MULTICULTUREL

ON CHERCHE DES FAMILLES AMBASSADRICES

Le Pôle sociétal de Port-Valais réunit pour la première fois tous ses dicastères autour d'un projet commun. Dédié à la diversité, au vivre-ensemble, à l'intergénérationnel et aux cultures de nos villages, ce fil rouge se déroulera tout au long de l'année et se conclura en juin 2026 par une grande fête ouverte à toutes et tous. Dans ce cadre, le Pôle souhaite mettre à l'honneur trois pays dont les communautés sont bien présentes à Port-Valais : le Portugal, le Bénin et le Kosovo.

Nous lançons donc un appel aux personnes de ces origines qui aimeraient partager un peu de leur culture avec les habitantes et habitants de Port-Valais. Que ce soit par la cuisine, la musique, la danse, les traditions ou tout simplement en racontant leur histoire, leur participation serait une belle façon de créer du lien et de valoriser la diversité qui fait la richesse de notre Commune.



ANNUAIRE 60+

L'annuaire Générations 60+ est un guide pratique mis à disposition par le Canton du Valais pour les personnes de 60 ans et plus. Il regroupe des informations essentielles, classées par thématiques : santé, logement, assurances sociales, mobilité, loisirs, soutien à domicile ou encore fin de vie.

Destiné à aider chacun-e à préparer et vivre sereinement cette étape de vie, il est disponible gratuitement au guichet de l'Administration communale. Il peut aussi être consulté en ligne sur : www.vs.ch/web/60plus



ACTEURS D'ICI

Implanté sur notre Commune, le Moulin du Chêne SA est bien plus qu'un simple centre collecteur de céréales. Entre transformation, conseil et production agricole, cette entreprise indépendante accompagne au quotidien les agricultrices et agriculteurs de la région. Fidèle à ses racines, elle défend une approche de proximité fondée sur la confiance, le savoir-faire local et le lien direct avec le terrain.



LE MOULIN DU CHÊNE, ENTRE TERRE ET SAVOIR-FAIRE

Derrière les silos qui s'élèvent dans la plaine entre Le Bouveret et Les Évouettes, le Moulin du Chêne SA est bien plus qu'un centre collecteur de céréales. C'est un maillon discret mais essentiel de l'agriculture régionale, un partenaire de confiance pour plus de 70 exploitations valaisannes et vaudoises.

UN ACTEUR ANCRÉ DANS LA TERRE

L'histoire débute il y a plus de 45 ans avec la famille Staëlin, sur une exploitation agricole du lieu-dit «Le Chêne». À l'origine, un simple séchoir à céréales. Aujourd'hui, un véritable centre de transformation et de service agricole. En 2020, François Bueche, qui y travaillait déjà depuis plusieurs années, reprend l'activité en main. Il fonde la société anonyme qui porte aujourd'hui le nom du lieu, en conservant l'esprit familial et la proximité avec les agricultrices et agriculteurs.

Le Moulin du Chêne collecte chaque année entre 3'000 et 5'000 tonnes de céréales issues de la région – de Blonay jusqu'au Valais central. À leur arrivée, les lots sont analysés, triés, nettoyés, séchés si nécessaire, puis orientés vers l'alimentation humaine ou animale, selon leur qualité. Une partie du blé panifiable est acheminée vers des minoteries comme celle de Granges-près-Marnand (les minotiers transforment le blé en farine destinée à la consommation humaine) ou vers de petits moulins régionaux. L'autre partie est transformée sur place en aliments fourragers, avec une attention particulière portée à la traçabilité, à la qualité des mélanges et à l'origine locale des matières premières.

DEUX ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES, UN MÊME ENGAGEMENT

L'activité de collecte et de transformation constitue le cœur du Moulin. Elle est complétée par une seconde

mission tout aussi importante : la vente de fournitures agricoles et le conseil technique personnalisé. Le technico-commercial de l'entreprise se rend directement chez les agriculteur-riche-s pour proposer des solutions adaptées à leurs besoins : semences, produits phytosanitaires, etc. L'objectif : offrir un accompagnement de proximité, avec une parfaite connaissance du terrain et des réalités agricoles locales.

Cette double activité permet au Moulin du Chêne de rester proche de celles et ceux qu'il sert. « Ce que recherchent les éleveurs aujourd'hui, c'est un interlocuteur fiable, accessible, capable de répondre rapidement à leurs demandes. C'est cette relation humaine, directe, qui nous différencie des grands groupes », souligne François Bueche.

UNE EXPLOITATION AGRICOLE VIVANTE

En parallèle de ces deux activités, le site abrite également une exploitation agricole. Blé, herbe, colza, maïs et soja fourrager y sont cultivés. Puis, il y a un troupeau de moutons. Cette production locale ne sert pas seulement à alimenter la filière : elle permet aussi à l'équipe de rester connectée à la réalité du terrain.

UNE ÉQUIPE POLYVALENTE, UN SAVOIR-FAIRE DE TERRAIN

Le Moulin du Chêne fonctionne avec sept collaborateurs-riche-s. Un meunier fabrique les aliments du bétail et en assure l'étiquetage, la traçabilité et la conformité. Une responsable gère le centre collecteur. Le technico-commercial assure le lien avec les exploitants sur le terrain. Un magasinier-vendeur, un livreur et deux personnes à l'administration complètent une équipe soudée et polyvalente. « Il faut savoir tout faire », sourit François Bueche, lui-même formé comme mécanicien agricole et agriculteur, passé par la vente de machines avant de reprendre l'activité.

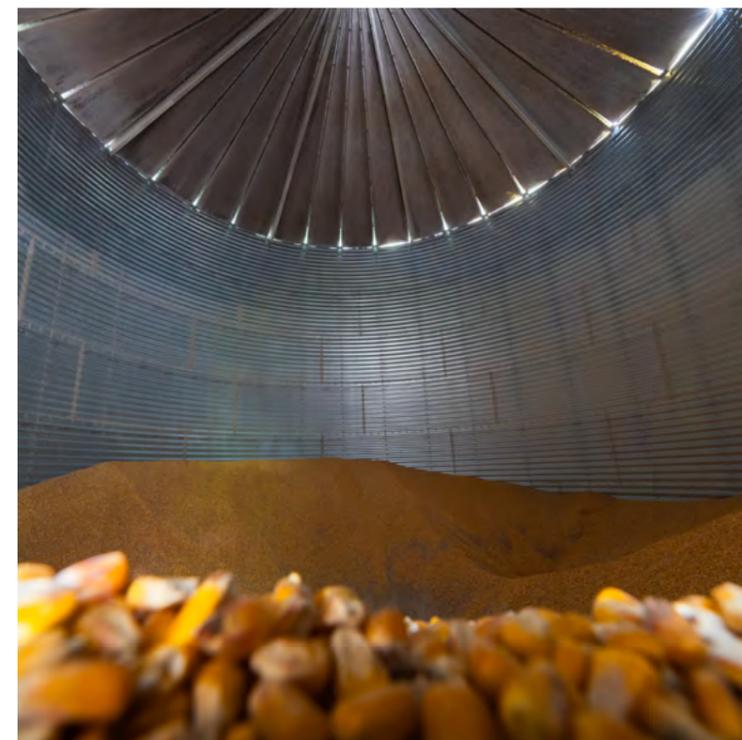
GARDER LE LIEN, MALGRÉ LES DÉFIS

Face aux évolutions du marché, aux attentes environnementales et à la complexité croissante des normes, le Moulin du Chêne veut continuer à offrir des solutions locales, concrètes et humaines. « Le défi, c'est de faire en sorte que la proximité ne devienne pas un luxe. » Pour François Bueche, cela signifie garder un lien direct avec les agriculteur-riche-s, privilégier les circuits courts et soutenir des formes d'agriculture diverses – y compris bio – sans céder aux logiques de centralisation.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU MOULIN DU CHÊNE

-  **ANNÉE DE CRÉATION**
2020 (reprise d'une activité existante depuis plus de 45 ans)
-  **CÉRÉALES COLLECTÉES**
entre 3'000 et 5'000 tonnes/an
-  **BLÉ FOURRAGER**
env. 2'000 tonnes/an
-  **ÉQUIPE**
7 personnes (dont 6 à plein temps)
-  **PARTENAIRES AGRICOLES**
60 à 70 exploitations régionales



CLAUDE ROCH

PORT-VALAIS AU FOND DES YEUX

Avec Claude Roch, la Commune peut compter sur un ambassadeur passionné. Ancien Président, ancien Conseiller d'État, il n'a jamais tourné le dos à son village natal. Aujourd'hui encore, il s'investit avec ferveur pour préserver et transmettre l'histoire de Port-Valais. Chez lui, deux passions se croisent : l'amour du lieu et le goût de la mémoire.

De ses premières années dans les sociétés locales à ses fonctions politiques les plus hautes, Claude Roch est resté fidèle à ses racines. Aujourd'hui, il consacre une partie de son temps à redécouvrir les archives de la Commune, à exhumer des histoires oubliées et à les rendre accessibles à toutes et tous, notamment à travers un sentier didactique en cours de création. Rencontre avec un homme qui incarne l'attachement profond à une terre, à ses gens et à ce qui les relie.

Qu'est-ce qui vous lie si profondément à Port-Valais ?

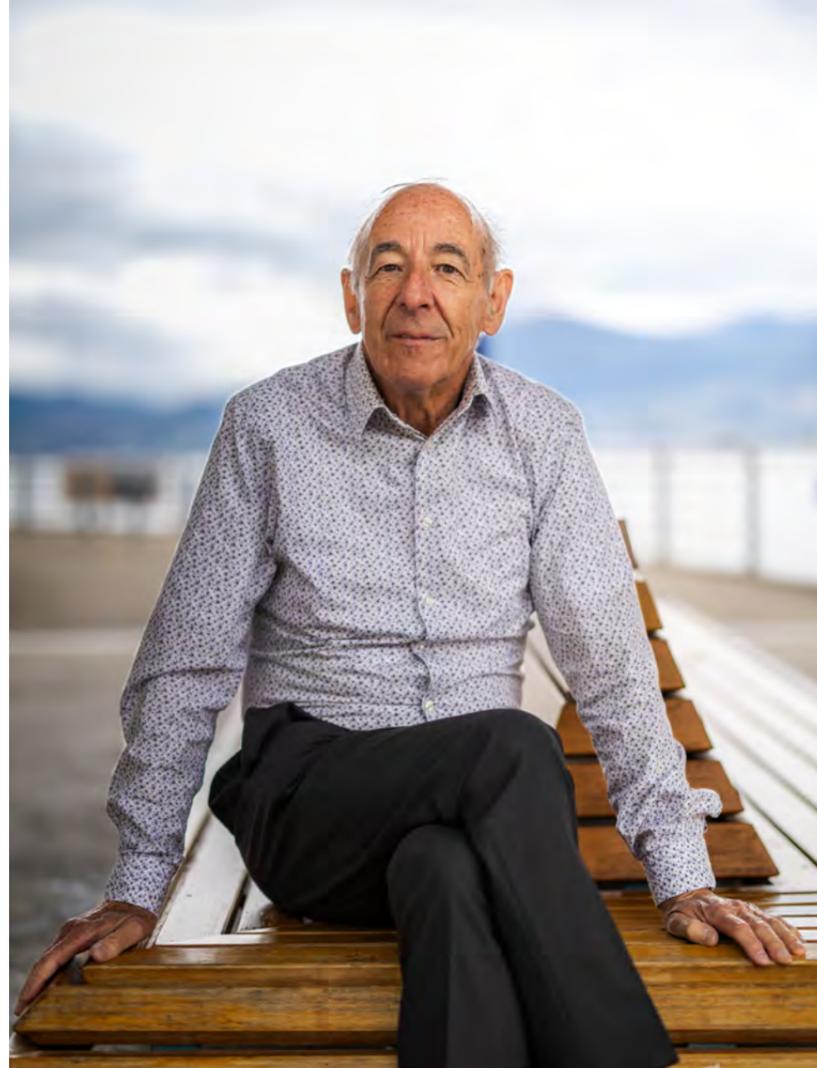
C'est dans mes gènes de m'intéresser aux affaires communales. J'ai grandi dans cette culture de l'engagement. Mon père, ma mère, ils participaient à beaucoup de manifestations locales, que ce soit pour organiser un loto ou donner un coup de main aux sociétés locales, le plus souvent dans l'ombre. J'ai suivi naturellement. Il faut aimer ça, le faire avec plaisir, et aussi savoir s'arrêter, ne pas s'incruster.

Après avoir passé cinq ans à l'étranger pour mon travail, j'ai été sollicité pour entrer au Conseil communal. J'y ai siégé quatre ans, puis j'ai assuré quatre périodes à la présidence, avant de rejoindre le Conseil d'État valaisan. Mais Port-Valais est toujours restée ma Commune et j'y suis très attaché.

Vous avez toujours été passionné par l'histoire locale. D'où vient cet intérêt pour les archives et la mémoire de Port-Valais ?

Quand on est Président d'une Commune, on s'intéresse forcément à son histoire. Mais ce qui a été un vrai déclic, c'est une Assemblée générale de la Société d'histoire valaisanne, organisée au Bouveret. Le Père François Huot y avait donné une conférence sur la région. Il la connaissait très bien, ça m'a donné envie d'aller plus loin.

Avant cela, deux personnes m'ont particulièrement transmis le goût de l'histoire : Henri Baruchet,



ancien Président de Port-Valais, et Élisa Bussien, enseignante. Tous deux avaient une vraie sensibilité pour la mémoire de notre Commune. Plus tard, en tant que Conseiller d'État, j'ai eu la responsabilité des archives cantonales. J'ai souvent échangé avec l'archiviste, et à la fin de mon mandat, j'ai pris le temps de fouiller un peu plus dans les fonds. J'y ai trouvé des trésors sur Port-Valais.

Qu'avez-vous découvert, ou redécouvert, en travaillant sur les archives de Port-Valais ?

Le canal Stockalper, par exemple. Construit dans les années 1500 pour transporter le sel, il allait jusqu'à Vouvry, où il se jetait dans le Rhône. Il est tombé dans l'oubli pendant des siècles. Puis, lors de la construction de la ligne de chemin de fer au début du XX^e siècle, la Confédération a exigé que le canal soit remis en état pour assainir la plaine du Rhône. Port-Valais s'y est d'abord opposée, mais le Conseil fédéral a fini par imposer son prolongement jusqu'au Bouveret.

Et puis il y a ces idées folles du début du XX^e siècle : trois projets de téléphériques depuis Saint-Gingolph, Vouvry et Port-Valais jusqu'au pied du Grammont. La Confédération avait donné son feu vert, à condition que les trois Communes s'entendent sur un seul projet. Ce ne fut jamais le cas, alors rien ne s'est

fait. Mais c'est fascinant : déjà à l'époque, certain-e-s imaginaient des liaisons plaine-montagne. Un sujet dont on parle encore aujourd'hui.

Vous avez lancé le projet et participez à la création d'un sentier didactique dans la Commune. Quel est le but de ce projet et que souhaitez-vous y transmettre ?

Pendant ma présidence, on avait déjà lancé des essais de mise en valeur de l'histoire locale, mais sans aller jusqu'au bout. Au départ, je pensais à un livre ou une brochure. Puis je me suis dit qu'un sentier serait plus accessible, plus vivant, plus ouvert.

J'en ai parlé avec la responsable de la bibliothèque communale, qui a trouvé l'idée excellente. Elle a obtenu l'accord de la Commune et l'Office du Tourisme s'est aussi engagé. Justin Grept, journaliste natif d'ici, nous a rejoints pour apporter ses compétences. Le but, c'est de transmettre l'histoire de Port-Valais, de donner envie aux habitant-e-s et aux touristes de s'y intéresser.

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur l'évolution de Port-Valais ?

C'est une évolution impressionnante. Quand j'ai quitté la présidence en 2001, la croissance était déjà là, mais je n'imaginais pas une telle expansion. La zone à bâtir n'a pas beaucoup changé, mais la densité, oui. Quand j'ai pris la présidence, on était environ 1'300 habitant-e-s. Aujourd'hui, c'est tout autre chose.

Malgré ces changements, j'ai toujours le même plaisir à vivre ici et à en apprendre plus sur notre Commune. Les gens, dans l'ensemble, restent fiers de la région. Moi aussi. Bien sûr, avant, tout le monde se connaissait. Ce n'est plus vraiment le cas, mais ce n'est pas une fatalité. Il faut cultiver ce qui nous unit.

Un jour, j'ai lu cette phrase dans un journal valaisan : « À Port-Valais, on a la bonhomie vaudoise, la nonchalance savoyarde et la fierté valaisanne. » Je trouve que c'est une belle définition de notre Commune. Et c'est aussi pour ça qu'il faut préserver notre histoire : parce que c'est elle qui donne une âme au lieu, et des repères pour l'avenir.

S'il ne devait rester qu'un lieu, une image ou une émotion de Port-Valais, laquelle choisiriez-vous ?

Je ne veux frustrer personne, mais si je devais vraiment choisir, je dirais la colline de Port-Valais. C'est un lieu emblématique, discret, mais chargé de sens. C'est elle qui a donné son nom à notre Commune. Située entre les deux villages, elle fait le lien — géographique et symbolique — entre eux. Et ce nom, Port-Valais, je le trouve magnifique. Il dit tout : Port, c'est l'ouverture vers le lac, vers l'ailleurs, et Valais, c'est notre ancrage, notre Canton, notre identité. C'est un nom qui relie l'eau et la montagne, le passage et l'attachement.



« L'histoire locale, ce n'est pas de la nostalgie. C'est une façon de mieux comprendre d'où l'on vient... pour savoir où l'on va. »

Claude Roch

SENTIER DIDACTIQUE



Dès l'automne 2025, un sentier didactique verra le jour à Port-Valais !

Pensé comme un parcours à travers l'histoire du territoire, il proposera des haltes thématiques illustrées par des textes, des images d'archives, des cartes anciennes et des anecdotes locales. Ce chemin de mémoire mettra en valeur les lieux emblématiques de la Commune et les événements qui ont façonné son développement. Des QR codes permettront aux curieuses et curieux d'aller plus loin dans la découverte et une partie du parcours sera spécialement adaptée aux enfants. Le projet s'étendra sur quatre années, avec une première portion du sentier prévue en 2025.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UN NOUVEL ÉLAN À PORT-VALAIS

Depuis le début de l'année, la Commune de Port-Valais bénéficie d'un Délégué à l'énergie et au développement durable grâce à son partenariat avec Monthey Énergies. Cette collaboration marque une étape importante dans l'engagement de la Commune en faveur d'une gestion durable de l'énergie et de la transition écologique, au service de ses habitant-e-s et de son territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR UNE TRANSITION LOCALE

Fort de son expérience auprès de quatre autres Communes du Chablais valaisan, Monthey Énergies met son expertise au service de Port-Valais pour concrétiser des projets tels que :



L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux ;



Le développement des énergies renouvelables ;



L'accompagnement sur des projets, comme la labellisation Cité de l'énergie ;



Le soutien aux entreprises et aux habitant-e-s pour une consommation d'énergie plus responsable.

UN SERVICE PERSONNALISÉ POUR LES HABITANTES ET HABITANTS

Au-delà des infrastructures publiques, cette démarche bénéficie directement à la population. Grâce à la ligne de conseil énergie, chacun-e peut obtenir un accompagnement neutre et sur mesure sur des sujets variés: rénovation énergétique de son logement, optimisation de sa consommation d'énergie, installation de panneaux solaires et bien plus encore.

UNE COMMUNE ENGAGÉE

Port-Valais s'illustre déjà par des actions concrètes: extinction nocturne partielle de l'éclairage public, gestion écologique des espaces verts, étude d'un projet de chauffage à distance. Ce mandat lui permet de consolider ses efforts en vue d'atteindre son ambition d'être une commune exemplaire et labellisée Cité de l'Énergie.



LIGNE CONSEIL ÉNERGIE

Vous souhaitez rénover votre bien mais ne savez pas par où commencer? La pose de panneaux solaires vous intéresse mais les démarches semblent fastidieuses? Vous trouvez vos factures d'énergies élevées et ne savez pas comment les réduire?

PRENEZ CONTACT AVEC NOUS!

durabilite@monthey-energies.ch
024 475 76 74

SUR LA PISTE DU FRELON ASIATIQUE

Vous les avez peut-être remarqués lors d'une promenade sur la digue du Rhône ou au détour d'un chemin boisé : ces pièges, petits dispositifs discrets suspendus aux arbres, font partie d'une campagne de prévention lancée ce printemps pour freiner la progression du frelon asiatique en Valais.

Ce printemps, des pièges ont été installés sur notre Commune, dans le cadre d'une campagne cantonale menée dans les districts de Monthey et de Saint-Maurice. Objectif : intercepter les jeunes reines fondatrices avant qu'elles ne bâtissent leurs premiers nids.

Originaire d'Asie, le frelon asiatique a été introduit accidentellement en Europe via le commerce international, et a peu à peu gagné du terrain, atteignant le Valais en 2023.

Cet insecte constitue une menace pour les abeilles mellifères. Prédateur opportuniste, il attaque les ruches, et perturbe leur rôle dans la pollinisation. Découvert pour la première fois en Valais il y a deux ans, il a déjà nécessité plusieurs interventions. À l'automne 2024, trois nids avaient été détruits entre St-Gingolph et Vionnaz, en collaboration avec des spécialistes du Canton de Genève.

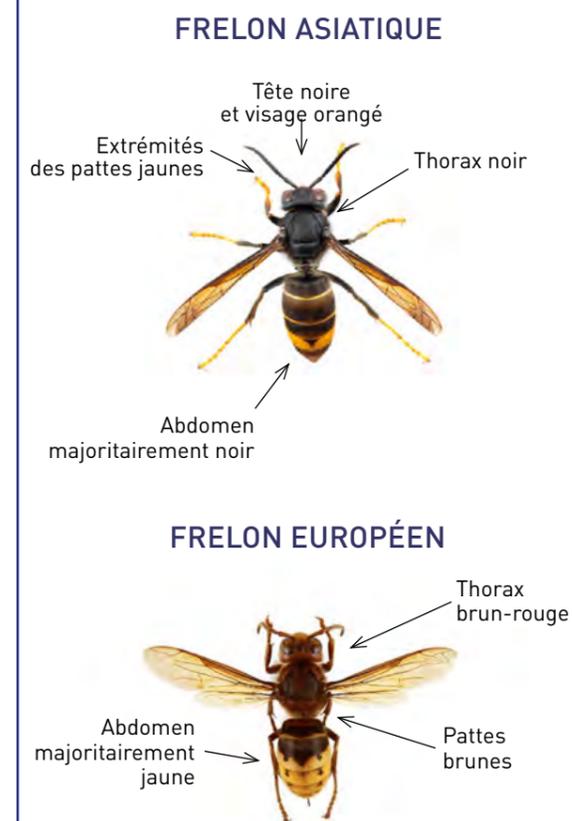
La nouvelle campagne de piégeage, coordonnée par la taskforce cantonale avec le soutien des associations apicoles, des Communes et de bénévoles, se veut plus ciblée. Le piégeage a débuté mi-mars et a duré environ 45 jours.

Les observations des habitantes et habitants jouent également un rôle précieux. Un simple signalement peut permettre une intervention rapide et limiter la propagation.



Si vous croisez un piège installé dans la nature, merci de ne pas le déplacer ni le toucher.

DIFFÉRENCIATION DES FRELONS



VOUS PENSEZ AVOIR VU UN FRELON ASIATIQUE OU UN NID ?

Voici comment réagir :

- **Observez à distance** : ne vous approchez pas.
- **Prenez une photo ou une vidéo** pour faciliter l'identification.
- **Signalez votre observation** sur frelonasiatique.ch
- **Ne tentez pas de détruire un nid vous-même** : l'intervention peut être dangereuse.

UNE PLAGE PROPRE, UN PLAISIR PARTAGÉ

Au Bouveret, la plage gratuite est un espace apprécié des habitant-e-s comme des visiteurs. Pour qu'elle reste agréable tout au long de l'été, la Commune réalise un important travail d'entretien, souvent peu visible, mais essentiel.

Dès le printemps, les équipes communales se mobilisent pour préparer la saison. Le sable est criblé et remis en état, les installations sont vérifiées, les éventuels dégâts sont réparés. Le bois flotté accumulé pendant l'hiver est évacué, les abords sont nettoyés et les premières tontes sont effectuées pour redonner au lieu un aspect soigné.

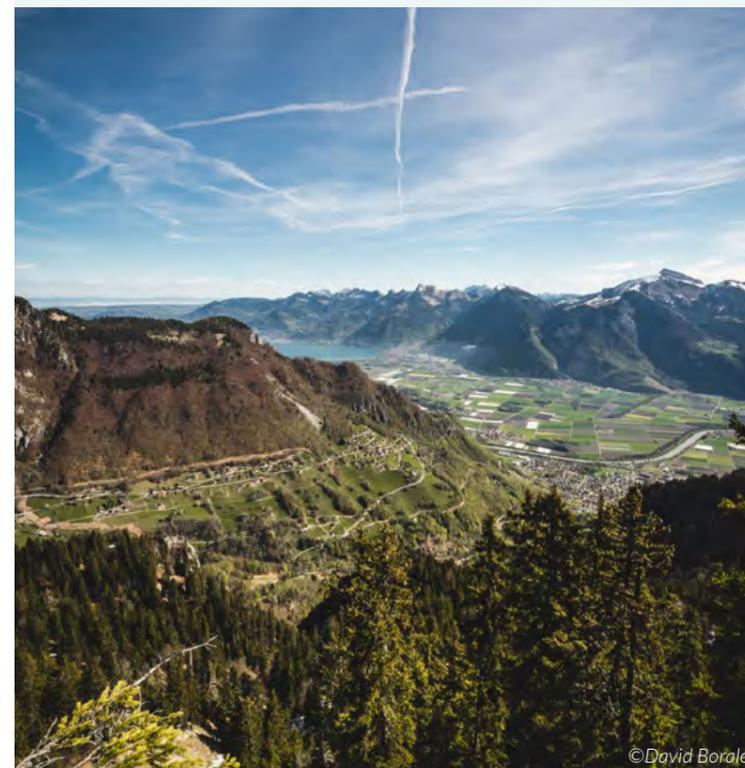
Une fois la saison lancée, l'entretien se poursuit de manière régulière. Les équipes techniques s'occupent de tondre régulièrement la pelouse, de nettoyer les toilettes et de vider les poubelles, deux fois par jour. Ce rythme soutenu permet d'assurer une certaine qualité d'accueil, malgré une fréquentation souvent très importante durant les mois d'été.

Le plan d'eau fait lui aussi l'objet d'une attention particulière. Les algues sont faucardées jusqu'à deux

fois par semaine, en fonction des conditions météo. En cas d'orage ou de forts courants, le bois flotté ou les dépôts naturels peuvent rapidement envahir la zone de baignade. Dans ces cas-là, l'intervention d'un camion-grue permet de remettre les lieux en état dans des délais courts.

Grâce à ce travail régulier, la plage gratuite du Bouveret reste un lieu accessible, propre et agréable. Un espace que chacun-e peut s'approprier, pour un moment au bord de l'eau ou une baignade en toute simplicité.

Bien sûr, la météo ou certaines incivilités peuvent parfois impacter temporairement la propreté des lieux. Tout le monde peut y contribuer en respectant les aménagements mis à disposition – une attitude simple, qui participe au plaisir de toutes et tous.



Une proximité au service de tous !

L'ACHL évolue, ses instances aussi

Ce début d'année est marqué par une nouvelle législation pour l'Association des Communes du Haut-Lac. Le Comité de direction compte désormais deux nouveaux membres sur quatre, dont Gérald Derivaz, Président de St-Gingolph, qui en assure désormais la présidence. L'Assemblée des délégués a elle aussi été largement renouvelée et est désormais présidée par Maryke Bonjean, Conseillère communale à Vouvry.

En parallèle, l'ACHL poursuit sa modernisation avec l'adoption de ses nouveaux statuts en novembre 2024. En cours d'homologation par le Conseil d'État, ces derniers renforcent la transparence, précisent les rôles des organes et offrent un cadre plus clair à la gouvernance intercommunale.

Les objectifs de l'ACHL

- Administration centralisée**
Coordonner les Communes membres et assurer les liens avec les autorités cantonales et fédérales
- Services intercommunaux**
Superviser les écoles, la police, la curatelle, les pompiers, l'état-major de conduite et l'intégration
- Représentation officielle**
Porter la voix des Communes auprès des tiers et veiller à l'exécution des décisions prises
- Support organisationnel**
Appuyer les Commissions et projets, tout en garantissant leur efficacité et leur suivi

Les rôles de l'ACHL

- Gouvernance intercommunale**
Regrouper les Communes membres et faciliter la coopération et les décisions collectives
- Services partagés**
Mutualiser les compétences et infrastructures pour une gestion efficace et économique
- Coopération régionale**
Encourager le travail collaboratif entre Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph
- Transparence et équité**
Assurer une gestion claire, équilibrée et accessible à tous

Les services de l'ACHL

- Écoles
- Police
- Curatelle
- Sapeurs-pompiers
- État major de conduite
- Intégration

- Sanitaires**
Nettoyage deux fois par jour
- Algues et bois flotté**
Nettoyage une fois par semaine
- Pelouse**
Tonte toutes les deux semaines
- Sable**
Remise en état chaque printemps



Les organes de l'ACHL

L'Assemblée des délégués Le pilier décisionnel

Mission
L'Assemblée des délégués est l'organe décisionnel de l'ACHL. Elle fixe les grandes orientations et veille à la bonne marche de l'Association.

Membres
25 délégués (Vionnaz: 6, Vouvry: 8, Port-Valais: 8 et St-Gingolph: 3), incluant des Conseillers communaux et des citoyens engagés qui participent activement aux Commissions permanentes et Groupes de travail.

Responsabilités
Elle définit les orientations générales, adopte les statuts et les budgets, nomme les responsables des organes et se prononce sur les affaires stratégiques de l'Association.

Présidence / Vice-présidence
La présidence et la vice-présidence sont attribuées par tournus de deux ans entre les Communes, actuellement : Maryke Bonjean à la présidence et Gilles-Serge Agboton à la vice-présidence.

Réunions annuelles
Elle se réunit quatre fois par an en séance ordinaire, dont une pour les comptes et une pour le budget. Des séances supplémentaires peuvent avoir lieu.

Groupes de travail
En plus des Commissions permanentes présentées ci-dessous, l'Assemblée peut créer des Groupes de travail ponctuels sur des thématiques spécifiques (communication, informatique, mobilité...).

Les Commissions permanentes Force d'analyse et de propositions

Les Commissions permanentes sont des Groupes de travail chargés de suivre des domaines clés de l'Association tout au long de l'année. Elles se réunissent régulièrement, rendent compte de leurs activités à l'Assemblée des délégués et peuvent s'organiser en sous-commissions selon les besoins.

Bureau scolaire
Gestion des relations entre les écoles et le Comité de direction
Préavis sur les questions scolaires concernant l'organisation, l'équipement et le budget

Commission sécurité
Supervision des activités liées à la police, aux pompiers, ainsi qu'à l'état-major intercommunal de conduite



Les membres de l'Assemblée des délégués

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Agboton Gilles-Serge | Filliez Raphaël |
| Bapst Gilbert | Fracheboud Pascal |
| Bénet Loïc | Gilli Loïc |
| Antigona Berisa | Métais Jacques |
| Berner Céline | Pignat Elisabeth |
| Beshiri Azi | Schmid Yoann |
| Bonjean Maryke | Schopfer Christian |
| Bressoud François | Schwartz Danièle |
| Carruzzo Marcel | Ueberschaer Patrick |
| Clapasson Julien | Vuadens Cédric |
| Cornut Emilie | Zollinger Til |
| Covac Pierre | Zollinger Tulipan |
| Dupont Frédéric | |

- Commission sociale**
Coordination de l'intégration, de la curatelle et des politiques jeunesse, avec suivi des mesures, des budgets et de l'organisation
- Commission amélioration**
Analyse de l'efficacité des structures, règlements et missions de l'Association
Propositions de réformes pertinentes au CODIR et à l'Assemblée des délégués
- Commission de gestion**
Analyse du budget, de la gestion des comptes
Contrôle de l'efficacité financière des différentes Commissions

Le Comité de direction (CODIR) Le pilote de l'action intercommunale

- Mission**
Coordonner les activités intercommunales et veiller à la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée des délégués.
- Présidence / Vice-présidence**
La présidence et la vice-présidence sont attribuées par tournus de deux ans entre les Communes.
- Membres**
Il est composé des quatre Présidents des Communes membres de l'ACHL, chacun assumant des responsabilités dans des dicastères spécifiques (éducation, sécurité, affaires sociales, etc.).
- Responsabilités**
Administration des budgets, représentation auprès des tiers et supervision des projets intercommunaux.
- Réunions**
Le CODIR se réunit en moyenne une fois par mois, selon les besoins, pour traiter les affaires courantes de l'Association.



Les membres du Comité de direction

- De gauche à droite :
- Véronique Diab-Vuadens**
Membre du CODIR
Présidente de Vouvry
 - Gérald Derivaz**
Président du CODIR
Président de St-Gingolph
 - Valérie Bressoud Guérin**
Vice-présidente du CODIR
Présidente de Vionnaz
 - Patrice Tamborini**
Membre du CODIR
Président de Port-Valais

Nouveaux statuts Une modernisation nécessaire

Lors de la séance de novembre 2024, l'Assemblée des délégués de l'ACHL a adopté de nouveaux statuts, fixant des améliorations dans la gouvernance intercommunale. Ces statuts, en cours d'homologation par le Conseil d'Etat, renforcent la transparence, précisent les rôles des différents organes et offrent une base solide pour l'avenir de l'Association.

Enjeux des nouveaux statuts

- Clarification des compétences des différents organes (l'Assemblée des délégués, les Commissions et le Comité de direction)
- Définition claire des modalités financières et des procédures décisionnelles
- Modernisation des règles pour une meilleure efficacité organisationnelle

Restez informés ! Pour en savoir plus sur les statuts modifiés et leurs règlements d'application, et pour consulter toutes les actualités de l'ACHL, rendez-vous sur www.achl.ch



6 questions à

PHILIPPE ZYSSET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ACHL



Discret mais indispensable, Philippe Zysset assure le bon fonctionnement de l'ACHL au quotidien. Véritable point d'ancrage administratif et opérationnel de l'Association, il veille à la mise en œuvre des décisions prises par les organes de l'ACHL et à la fluidité du travail entre Communes. Il agit aussi comme une courroie de distribution entre les Services, les Commissions et les organes politiques. À l'occasion de cette nouvelle législature, il revient sur son rôle et les perspectives de l'Association.

Comment définiriez-vous votre rôle au sein de l'ACHL ?

En tant que Secrétaire général de l'ACHL, je suis garant du bon fonctionnement administratif de l'Association. Mes activités vont de la préparation des séances du Comité de direction et de l'Assemblée des délégués au suivi des décisions prises, en passant par la gestion du personnel et des demandes émanant des différents Services. J'ai également un rôle important à jouer en termes de communication et de transmission d'informations, étant bien souvent l'intermédiaire entre les Chefs de services, le Comité de direction et l'Assemblée des délégués. Au sein de ces organes, je peux également être sollicité pour donner mon avis ou mon appréciation d'une situation.

À l'aube d'une nouvelle législature, quels sont selon vous les enjeux principaux qui attendent l'ACHL ?

J'en identifie deux. Le premier est d'ordre financier. En effet, pour répondre à l'évolution des attentes des citoyens, aux besoins croissants de la société et aux exigences légales et cantonales toujours plus strictes, certains Services se sont développés et professionnalisés et certaines prestations ont été étoffées ces dernières années. Ceci a inévitablement entraîné une augmentation des coûts pour les Communes. Cette augmentation est actuellement maîtrisée, mais le défi reste de stabiliser ces charges, dans un contexte où les budgets communaux sont très serrés.

Le second enjeu touche l'avenir même de l'ACHL. Pour mieux déterminer son rôle et sa place au sein des quatre Communes, il est important de pouvoir répondre à diverses questions qui me semblent ouvertes à ce jour, notamment à l'ère des discussions de fusion de Communes et d'autres projets intercommunaux. Les Communes ont-elles la volonté de déléguer de nouvelles compétences à l'ACHL ou la priorité est-elle aujourd'hui de renforcer les acquis ?

Les nouveaux statuts ont été validés en fin d'année dernière. Quelles évolutions vont-ils apporter ?

Les nouveaux statuts, tout comme le règlement d'application des statuts révisé, ont en effet été validés par l'Assemblée des délégués en novembre dernier. Nous sommes encore dans l'attente de l'approbation de ces nouveaux statuts par le Conseil d'État. Concrètement, plusieurs tâches ont été ajoutées aux statuts, donnant davantage de compétences à l'ACHL. Les autres modifications principales concernent les tâches et compétences confiées aux Commissions permanentes, afin qu'elles soient plus facilement applicables. À titre d'exemple, la Commission scolaire a été transformée en un Bureau scolaire, qui permet une plus grande réactivité en termes de gestion des ressources humaines, une communication simplifiée autour des EDHL et un meilleur partage d'informations entre la direction des écoles, les exécutifs communaux et le Comité de direction.

Vous êtes en lien avec de nombreux interlocuteurs issus de réalités très différentes. Qu'est-ce qui vous frappe dans la manière dont les Communes collaborent au sein de l'ACHL ?

Il est intéressant de souligner la capacité des quatre Communes du Haut-Lac, qui ont toutes des besoins, attentes, priorités et réalités qui leur sont propres, à s'accorder pour déléguer à une Association la gestion de certaines tâches qui leur incombent. Évidemment, les Communes peuvent porter un regard divergent sur certaines problématiques, mais elles ne remettent pas pour autant en question le bien-fondé de cette Association, qui reste, il faut en être conscient, assez rare dans notre région.

Votre fonction vous place souvent dans l'ombre. Qu'est-ce qui vous anime au quotidien dans ce rôle ?

J'effectue assurément un travail de l'ombre et il est certainement difficile de se représenter l'ensemble de mes activités. Ce qui m'anime, c'est la chance de pouvoir être acteur au sein de nos Communes. Pouvoir contribuer au bon fonctionnement des services mis à disposition de la population et participer au développement de notre région est très gratifiant pour moi. De manière plus concrète, j'accorde beaucoup d'importance à l'opportunité de collaborer étroitement et régulièrement avec les Chefs de services et les Président·e·s de Communes, ainsi qu'à la diversité des tâches que me sont confiées et des interlocuteurs que je côtoie.

Et si vous deviez résumer l'ACHL en un mot, lequel choisiriez-vous ? Et pourquoi ?

Le premier mot qui me vient à l'esprit est « paquebot » ! En effet, il ne m'est pas rare de comparer l'ACHL à un paquebot. Cette grosse machine ne peut fonctionner que grâce à une collaboration précieuse de tout son équipage. Chacun a son rôle à jouer, du mousse au capitaine, et tous doivent rester bien conscients qu'ils œuvrent ensemble pour le bien du bateau et de ses passagers, peu importe les conditions météorologiques. Notre navire doit toutefois encore trouver son rythme de croisière et peut-être redéfinir sa destination.